Faymonville, le 15 septembre 2023

Opération de Développement Rural – Limbourg

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail « mares » le 14.09.2023

Présents :

Membres CLDR et citoyens : Christine Sacré, Gustave Wuidart, Marc Bourgeois, José Delfosse.
DNF : Yves Pieper, Chef de cantonnement, ainsi que Hubert Jacquemin, Fabrice Dessart et Michaël Dozin.
Commune : Luc Delhez, échevin, et Isabel Lecloux, conseillère en environnement.
FRW : Stany Noël, agent de développement.
Excusés : Julien Bouharmont, Marie José Schyns, Bernard Siebertz.
Ainsi que Christophe Willemarck (Contrat Rivière Vesdre).

Ordre du jour :

Définition des objectifs du travail et de la méthodologie.

Autres actions à mener ?

Définition des objectifs du travail et de la méthodologie

Stany Noël accueille les participants, qui se présentent, et expose l'objectif général du Groupe de Travail du jour :

- Dresser un **inventaire** actualisé des mares, avec localisation précise (1re phase) ;
- En établir un **diagnostic** de chacune, en vue de définir les mesures à mener (2e phase).

Il présente ensuite les documents actuellement disponibles, à savoir :

- un inventaire des mares et une carte (datant de 1996) ;

- l'outil cartographique « WalOnMap », reprenant l'ensemble des points d'eau (naturels : mares, étangs… et artificiels : piscines...) présents sur la commune ;

- une fiche de caractérisation des mares permettant de dresser un diagnostic « poussé » de leur état.

Il sollicite la réaction des participants quant à leur contribution dans la réalisation de ces objectifs et quant à la manière d'y arriver.

1re phase :

Pour ce qui est de l'inventaire, une 1ère remarque est formulée quant à la carte de 1996 : elle est trop peu lisible et inutilisable.

Trois pistes sont avancées pour disposer de données plus précises :

- les agriculteurs, qui dans leur déclaration PAC, mentionnent les mares. Il faudrait les contacter et leur demander de fournir ces documents. La liste des agriculteurs est disponible à la commune. Par ailleurs, une réunion du Groupe de travail « agriculteurs » est programmée prochainement chez V. Schyns.
- Pour ce qui est de WalOnMap , c'est lisible et donc utilisable lorsqu'on agrandit fortement : il faudrait « zoomer », pour découper le territoire communal en surfaces lisibles et imprimer chacune d'entre elles. Celles-ci seraient remises respectivement à Gustave Wuidart (Bilstain), Christine Sacré (Goé) et Marc Bourgeois (Limbourg-Hèvremont), ainsi qu'aux agents DNF (zones forestières) en vue d'organiser des visites de terrain en arrière-saison/hiver leur permettant de vérifier ce qu'il en est.
- Le DNF propose de confronter les orthophotoplans avec WalOnMap afin de ne se rendre sur le terrain que pour les mares pour lesquelles il y a des doutes. De plus, Monsieur Pieper possède les données des nouvelles mares créées en forêt ces 15 dernières années.

Une seconde remarque est formulée quant aux mares situées sur des propriétés privées et à la nécessité de communiquer avec les propriétaires.

Il serait opportun de contacter d'autres communes du Pays de Herve, elles ont peut-être déjà travaillé sur le sujet et pourraient avoir des données intéressantes à fournir. Monsieur Willemarck (CRV) pourra sans doute également nous fournir des données et outils intéressants.

2e phase :

Pour ce qui est de la 2ème phase : diagnostic de l'état des mares (faune, flore), cela requiert des compétences plus pointues et du temps. Le DNF avait en son temps inventorié celles qui abritaient des tritons (ave cages à relever régulièrement) ; il n'est pas en mesure de rééditer ce travail. Un appui pourrait être demandé à Natagora et à Natagriwal. Le DNF attire l'attention sur le fait que si cette phase de diagnostic mène à des travaux de restauration des mares, il faudra veiller à respecter la procédure dans le cas où les mares à restaurer abritent des espèces Natura 2000.

Agenda :

Entre cette fin d'année 2023 et le mois de mars : inventaire cartographique. Ensuite, diagnostic.

Autres actions à mener

En fin de réunion, la question d'autres « sujets » à traiter en matière de biodiversité est posée. 2 éléments sont proposés :

- Les arbres têtards :la nécessité du bois de chauffage impliquait le bon entretien des arbres. Aujourd'hui, non seulement il y a de plus en plus d'arbres têtards mais, en plus, leur taille imposante laisse croire aux propriétaires qu'on ne peut plus y toucher et ceux-ci finissent par se fendre. Bien entretenus, la plupart resteraient en bonne santé mais il y a un manque d'information à ce sujet.
- Les prairies maigres dites sèches, dont certaines abritent une flore et une faune spécifique, parfois rare, voire sur la liste Natura 2000.

Pour la commune ***Pour la Fondation Rurale de Wallonie***

Isabel LECLOUX *Stany NOËL*